

Descriptif de module 3

Domaine : Travail social

Filière : Formation continue

Orientation : Domaine de l'action sociale, éducative, psychosociale et de la santé

1. Intitulé de module : *Posture d'intervenant-e en analyse des pratiques professionnelles.*

2025-26

Code : 3

Type de formation :

Bachelor Master MAS DAS CAS Autres : ...

Niveau :

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres : ...

Caractéristique :

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type :

- Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres : ...

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre de printemps
 Semestre d'automne
 Autres : ...

2. Organisation

5 Crédits ECTS

Temps de travail en présentiel :

- *environ 1/3 de la formation*

Temps de travail personnel :

- *Environ 2/3 de la formation*
- Lectures, documentation...
 - Préparations de travaux en sous-groupes
 - Observation de groupes d'analyse de pratiques
 - Travaux de validation des modules
 - E-learning

Langue principale d'enseignement :

- Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres : ..

3. Prérequis

- Avoir validé le module
 Avoir suivi le module 1 et 2 ou avoir obtenu une équivalence
 Pas de prérequis
 Autres :

Descriptif de module 3

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Ce module a pour objectif général de développer la compréhension et l'acquisition des éléments fondamentaux d'un dispositif d'analyse des pratiques professionnelles (APP). Il permet de développer et de solidifier la posture d'intervenant·e en APP auprès de différents publics tels que des étudiant·e·s en formation, des professionnel·le·s en formation post-grade et des professionnel·le·s dans les institutions.

Il vise à :

- Construire et consolider une posture professionnelle en tant qu'intervenant·e en analyse des pratiques professionnelles.
- Acquérir la capacité de concevoir, structurer et animer un dispositif d'analyse des pratiques professionnelles en s'appuyant sur des méthodologies adaptées.
- Développer des compétences avancées en communication relationnelle dans la conduite d'un groupe et élaborer des stratégies pédagogiques pour engager les participant·e·s dans un processus réflexif et collectif.
- Mobiliser et expliquer les éléments clés nécessaires à la mise en œuvre d'un dispositif d'analyse des pratiques professionnelles.
- Adopter une posture réflexive incluant la prise de recul critique sur ses pratiques et la capacité d'autocritique.
- Expliquer ses actions professionnelles et clarifier sa posture en tant que spécialiste en analyse des pratiques professionnelles, dans un contexte précis et adapté.

5. Contenu et formes d'enseignement

Les enseignements se déroulent principalement en présentiel et combinent des apports théoriques et expérientiels :

- Approfondissement des dynamiques et techniques de conduite des groupes en analyse des pratiques professionnelles (APP) ;
- Exploration des concepts de pédagogie et d'andragogie au service de la posture d'intervenant·e ;
- Présentation et expérimentation de différents modèles d'intervention et outils de médiation ;
- Étayage sur des éléments de pratique professionnelle en lien avec les réalités du marché du travail.

Ces enseignements sont enrichis par l'étude de situations professionnelles, des mises en pratique concrètes et des lectures ciblées.

6. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module s'effectue par la rédaction d'un travail de 7 à 8 pages sur l'évolution de la posture de spécialiste en analyse des pratiques professionnelles.

Trois étapes sont constitutives du travail :

- L'observation d'un groupe d'analyse de pratiques effectué sur le terrain ;
- L'élaboration d'un plan de préparation de la séquence d'APP ;
- L'animation d'une séquence d'APP avec les collègues pairs du CAS en APP.

7. Modalités de remédiation

- Remédiation possible
 Pas de remédiation
 Autre (précisez) : ...

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- Remédiation possible
 Pas de remédiation
 Autre (précisez) : ...

Descriptif de module 3

Les modalités de la remédiation sont fixées par le ou la responsable du programme. En fonction des critères d'évaluation non atteints, elles peuvent notamment consister en un examen complémentaire ou en un travail additionnel.

8. Remarques

Ce module nécessite que chaque participant·e possède : un smartphone, un accès internet permettant de la visioconférence, un ordinateur équipé de webcam, micro et haut-parleurs, avec possibilité de télécharger librement certaines applications fournies par la HES-SO-Genève.

Le·la participant·e est seul·e responsable en cas d'incapacité de suivi d'enseignement due à des problèmes de connexion internet, de matériel informatique ou de fonctionnement de supports.

9. Bibliographie

Bibliographie du module et bibliographie indicative.
La bibliographie est fournie au démarrage du module.

10. Enseignants

Corps professoral de la HETS Genève, HETS Fribourg.
Vacataires expert·e·s du domaine.

Noms des responsables de module :
Armande von Wyss & Dimitri Anzules

Descriptif validé le
12.12.2023

Descriptif validé par
Isabelle Jurien de la Gravière